

15ème législature

Question N° : 41630	De Mme Clémentine Autain (La France insoumise - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >Moyens d'action contre des groupuscules d'extrême-droite sur Telegram	Analyse > Moyens d'action contre des groupuscules d'extrême-droite sur Telegram.
Question publiée au JO le : 05/10/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Clémentine Autain appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les agissements de groupuscules d'extrême-droite sur l'application Telegram. Deux de ses collègues députées, Mathilde Panot et Danièle Obono, ont été visées par des insultes racistes et sexistes et des appels antisémites ont été lancés pour « lister des Juifs » qui auraient « tenu un rôle dans la crise du covid ». Face à un tel déferlement de haine, Mme la députée interroge M. le ministre sur les suites qui seront données à ces menaces inacceptables. Elle souhaite également savoir comment est évaluée aujourd'hui la menace de l'extrême-droite dans le pays et si des moyens supplémentaires ont été affectés à la surveillance de réseaux dont tout pousse à penser que la dangerosité s'est considérablement accrue ces dernières années. Alors que le coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme estime qu'il « y a une réelle menace de la part de groupuscules d'ultra-droite », elle souhaite savoir dans quelle mesure la lutte contre ces réseaux est une priorité du ministère.